



## Commande non réclamée par le client

Par **cassidi**, le **18/01/2011** à **10:24**

Bonjour,

je possède un site internet de vente à distance. Un client m'a passé commande au mois d'octobre 2010, j'ai effectué la livraison mais le client n'était pas identifié a l'adresse qu'il avait mentionné dans sa commande.

J'ai donc essayé de le contacter mais je n'ai obtenu aucune réponse de sa part.

Qu'elle sont les démarches à suivre ? Puis-je considérer la commande finalisée sachant que cela date du mois d'octobre 2010 ou dois-je attendre que le client se manifeste et si oui pendant combien de temps ?

Merci d'avance pour aide.

Cordialement